

**IEC 62209-2**  
(First edition – 2010)

**Human exposure to radio frequency fields from hand-held and body-mounted wireless communication devices – Human models, instrumentation, and procedures –**

**Part 2: Procedure to determine the specific absorption rate (SAR) for wireless communication devices used in close proximity to the human body (frequency range of 30 MHz to 6 GHz)**

**CEI 62209-2**  
(Première édition – 2010)

**Exposition humaine aux champs radiofréquence produits par les dispositifs de communications sans fils tenus à la main ou portés près du corps – Modèles de corps humain, instrumentation et procédures –**

**Partie 2: Procédure de détermination du débit d'absorption spécifique produit par les appareils de communications sans fil utilisés très près du corps humain (gamme de fréquences de 30 MHz à 6 GHz)**

## **CORRIGENDUM 1**

**5.2.2 Phantom material, shape and size**

*In the third paragraph, item b), instead of:*

Except for frequencies above 300 MHz and ...

*read:*

For frequencies above 300 MHz and ...

**5.2.2 Matériau, forme et taille du fantôme**

*Dans le troisième alinéa, item b), au lieu de:*

Excepté pour les fréquences supérieures à 300 MHz et ...

*lire:*

Pour les fréquences supérieures à 300 MHz et ...

#### **6.1.4.6 Body-supported device**

*In the second paragraph, instead of:*

...then the screen-side will not need to be tested if it ordinarily remains 200 mm from the body. Where a screen mounted antenna is present, this position shall be repeated with the screen against the flat phantom as shown in Figure 7a) (right side), if this is consistent with the intended use.

*read:*

...then the screen-side will not need to be tested if the antenna(s) integrated in it ordinarily remain(s) 200 mm from the body. Where a screen mounted antenna is present, the measurement shall be performed with the screen against the flat phantom as shown in Figure 7a) (right side), if operating the screen against the body is consistent with the intended use.

#### **6.1.4.6 Appareil posé sur le corps**

*Dans le deuxième alinéa, au lieu de :*

...il n'est pas nécessaire de soumettre à essai le côté de l'écran s'il reste généralement à 200 mm du corps. En présence d'une antenne intégrée à l'écran, cette position doit être répétée en plaçant l'écran contre le fantôme plan comme représenté à la Figure 7a) (à droite), si cela est cohérent avec l'utilisation prévue.

*lire:*

... il n'est pas nécessaire de soumettre à essai le côté de l'écran si l'antenne qui lui est intégrée reste généralement à 200 mm du corps. En présence d'une antenne intégrée à l'écran, la mesure doit être réalisée en plaçant l'écran contre le fantôme plan comme représenté à la Figure 7a) (à droite), si l'utilisation de l'écran contre le corps est cohérente avec l'utilisation prévue.